

CONVENTION DE STAGE

La présente convention règle les rapports entre :

AXIS CONSULTANTS
S.A.R.L. au Capital de 1 000 €
Siège social: 13105 MIMET - 400, chemin de Saint Sébastien
RCS AIX EN PROVENCE 502 758 139 - SIRET 502 758 139 00013
Représentée par : **Marie Béatrice BURLLOT**
Tél.: 04.91.69.10.65 / Fax.: 04.91.69.10.93
<http://www.axis-consultants.fr>
mb.burlot@axis-consultants.fr

Et

L'établissement d'accueil :

DENOMINATION SOCIALE :

Tel. :

Fax :

ADRESSE :

Représenté par :

Fonction :

Et le stagiaire (Inter) / les stagiaires visés au document récapitulatif joint à la présente (Intra)

Nom + Prénom :

Adresse :

Poste ou fonction :

OBJET DE LA CONVENTION :

Une convention de formation bilatérale n°:

Concernant la formation référencée sous le n° :

Intitulée :

Laquelle est programmée le :

Pour une durée pédagogique de :

Lieu :

Horaires :

Fait à Marseille en trois exemplaires,

Le

AXIS CONSULTANTS

ETABLISSEMENT

STAGIAIRE